Depuis le 1er septembre, toutes les camionnettes de livraison des entreprises de répartition ont revêtu un habillage spécial. Menacés par une crise économique sans précédent, les répartiteurs pharmaceutiques* se mobilisent pour sensibiliser le grand public et les décideurs à l'importance de leurs missions et les alerter sur les risques qui pèsent sur l'égalité d'accès aux médicaments.

Un message choc pour réveiller les consciences : « La répartition pharmaceutique est en danger, le gouvernement doit s'engager ! »

Acteurs peu visibles de la chaîne du médicament, les répartiteurs pharmaceutiques assument en France des missions de service public permettant à tous les Français dans tous les territoires d'avoir accès aux médicaments dans les mêmes conditions. 12 000 collaborateurs garantissent l'approvisionnement des pharmacies, la sécurité et la traçabilité des produits acheminés. Chaque jour, les entreprises de répartition livrent ainsi 6 millions de boîtes de médicaments aux 21600 officines françaises ce qui garantit à chaque pharmacie de recevoir les médicaments dont elle a besoin, dans un délai moyen de

2h15.

Victimes d'une crise économique sans précédent, les répartiteurs tirent la sonnette d'alarme : « Pour pouvoir continuer de mener à bien nos missions de service public, les moyens humains et matériels doivent être préservés.
L
'
encadrement de la rémunération des répartiteurs prévu par l
'
Etat est devenu inadapté aux évolutions du marché. En 2017, la situation s
'
est dangereusement aggravée. Pour la première fois, le compte de résultat de la profession affichait une perte d
'
exploitation de 23 millions d
'
euros pour un chiffre d
'
affaires de 17 milliards d
'
euros.
Nous demandons expressément aux pouvoirs publics
la
refonte globale de notre mode de rémunération et la revalorisation de nos ressources
»,
explique Olivier
Bronchain
, président de la CSRP.

* Groupe OCP, Alliance Healthcare France, CERP Rouen, CERP Rhin Rhône Méditerranée,

CERP Bretagne Atlantique, Phoenix Pharma, Sogiphar